

Création du FERROCAMPUS® à Saintes

OBJECTIFS

Créer un écosystème unique en France et de portée européenne pour répondre aux besoins émergents de la filière ferroviaire à même de réunir dans un même espace des activités de formation, de recherche, de transfert technologique.

Ce projet pluridisciplinaire s'inscrit dans le champ des grands projets structurants portés par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) du Conseil Régional. Il s'inscrit par ailleurs dans le champ des actions régionales de soutien aux filières économiques mais également dans le cadre de sa compétence légale de gestion des transports régionaux.

Il s'agira à terme de proposer un centre d'expertise unique en Europe dans le domaine de la revitalisation des voies ferrées régionales.

Situé sur un axe stratégique, Saintes, ancienne région ferroviaire française, offre des espaces immobilier et foncier de premier ordre et bénéficie d'une culture ferroviaire riche. Sur la base de ses savoir-faire, l'objectif est donc de redonner à ce territoire les moyens d'un redéploiement industriel autour des matériels roulants du futur. **Ce projet sera mis en œuvre en trois phases successives** dans la perspective de proposer au fur et à mesure des services nouveaux et des équipements mutualisés complémentaires.

Phase 1 : Développer un pôle d'excellence dans le domaine de la maintenance opérationnelle et du refit zéro diesel.

Phase 2 : Positionner le FERROCAMPUS® comme pôle de référence dans le domaine de l'automatisation des opérations ferroviaires.

Phase 3 : Faire du FERROCAMPUS® le centre d'expertise national pour la revitalisation des voies et infrastructures régionales secondaires

LE FERROCAMPUS® constituera à terme :

> un lieu de **formation initiale, continue et en alternance** pour répondre aux besoins des nouveaux métiers du ferroviaire (BEP à Bac +5) notamment dans le domaine de la transition numérique et transition énergétique,

> un lieu de mutualisation de moyens de test et d'expérimentation,

> un lieu dédié à l'**implantation d'activités nouvelles**, en particulier dans la maintenance des équipements roulants.

CIBLES

D'ENTREPRISES

(en termes de taille et filière)

- Constructeurs de matériels roulants ferroviaires
- Equipementiers, cotraitants et sous-traitants, bureaux d'études
- Fédérations professionnelles représentatives de la filière
- ETI, PME et TPE régionales
- Start-up spécialisées dans l'intégration de solutions digitales et prédictives, solutions de propulsion bas-carbonées, sécurisation des infrastructures (signalisation, gestion des flux), maintenance déportée...

IMPACT BUDGÉTAIRE
(en précisant la part
couverte par le BP 2020)

Le projet (immobilier et équipement) est estimé à 20M€ pour réhabiliter les bâtiments qui accueilleront la partie Campus et Technopôle.

Un budget de 20M€ est également estimé pour construire un espace d'activité directement connecté aux voies dans lequel viendrait s'implanter le projet industriel de Bombardier.

Ces coûts n'intègrent pas le prix de cession du site qui doit faire l'objet d'une négociation entre la Région et SNC IMMOBILIER en 2020.

Des subventions (FEDER) viendront diminuer le coût des travaux qui seront portés par la Région.

Les entreprises qui viendront développer des activités sur le site paieront un loyer significatif qui couvrira une grande partie des charges d'emprunt.

Planning prévisionnel :

- 2020/21 : acquisition du site et finalisation programmatique,
- 2021 : concours architecte,
- 2025 : livraison de la première tranche du site réhabilité avec implantation Bombardier.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement fait apparaître un besoin de financement (investissement) de l'ordre de 9M€/ an entre 2022 et 2025.

**ARGUMENTAIRE SUR LE CARACTÈRE D'URGENCE DE LA MESURE
DANS LE CONTEXTE DE CRISE**

Il s'agit d'un projet phare de relance particulièrement attendu par les entreprises de la filière. Il touche aux principaux enjeux et compétences de la Région puisqu'il permettra :

- > *de favoriser la formation des jeunes, salariés, personnes en reconversion professionnelle aux futurs métiers du ferroviaire,*
 - > *de structurer une filière ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine autour des métiers en tension et en favorisant le développement de collaborations industrielles d'avenir autour des technologies de propulsion bas-carbonés (verdissement des flottes, allégement des matériaux, revitalisation des voies secondaires...),*
 - > *de faire émerger un campus unique en France dans une approche « écosystémique » intervenant sur des thématiques directement liées aux orientations du SRADDET (revitalisation de friches industrielles) et Neo Terra (verdissement de la totalité de la flotte régionale à 10 ans),*
 - > *de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire visant à massifier l'accès au transport ferré régional pour solutionner les problématiques d'accès aux métropoles et bassins d'emplois et faciliter ainsi les mobilités infra régionales,*
 - > *de relancer économiquement le territoire de la Saintonge Romane en partant des forces de son histoire industrielle ferroviaire toujours fortement ancrée mais mise en difficulté ces dernières années,*
 - > *d'affirmer la Nouvelle-Aquitaine comme région leader dans le domaine de l'excellence ferroviaire en France et en Europe sur des thématiques très opérationnelles.*
-